Activité 02 Préparation d'une solution par dissolution

Un viticulteur de l'appellation Bandol décide d'utiliser une solution S de bouillie bordelaise, dont on dispose sur la paillasse de l'enseignant. Il en pulvérise sur l'année un volume V de 8,0 m³ pour sauver ses vignes de sa parcelle ayant une surface S de 25 ha.

Problématiques sur plusieurs séances :

- ✓ L'agriculteur a-t-il utilisé la bouillie bordelaise selon les recommandations du fabricant ?
- ✓ Peut-il prétendre au label « agriculture bio » pour sa parcelle concernant l'utilisation de la bouillie bordelaise ?

Document 1

MILDIOU SUR VIGNE : POINT SUR LA SITUATION





13 juin 2018 Viticulture, Var

Compte tenu des pluies régulières et fortes de ces dernières semaines, la situation au vignoble est complexe et la pression sanitaire est forte.

Les conditions météorologiques :

- sont très favorables au développement des maladies (orages répétitifs, humidité quasi permanente...),
- sont difficiles à anticiper,
- empêchent l'accès à certaines parcelles,
- sont encore mauvaises dans les jours et semaine à venir.

De ce fait, les contaminations génèrent des cycles de repiquages courts qui vont s'extérioser régulièrement et quasiment en continu ces prochains jours.

Les symptômes de mildiou sont en nette progression sur feuilles et sur grappes sur l'ensemble du département et de la région PACA.

Rappels pour une lutte efficace dans ces conditions :

- Renouvellement raccourci (8 jours au lieu de 10 jours par exemple),
- Anticiper les pluies (quitte à raccourcir à 4/5 jours le renouvellement),
- Qualité de pulvérisation primordiale.
- Pas de réduction de dose pour le moment, le risque est trop fort.

Document 2 Utilisation du cuivre en viticulture

Le cuivre est le seul produit efficace homologué dans la lutte biologique contre le mildiou et la nécrose bactérienne. Il est aussi reconnu pour avoir des effets secondaires sur le black-rot (champignon).

Du fait de sa toxicité envers les micro-organismes du sol, les organismes aquatiques et en l'absence d'alternative efficace, les traitements doivent être réfléchis dans une stratégie économe en cuivre. D'autant que depuis février 2019, l'utilisation du cuivre métal est plafonnée à 28 kilos par hectare sur sept ans. Soit une dose annuelle de 4 kg par hectare par an. Notons que le lissage sur 7 ans n'est pas possible sur les dernières AMM. Il est à craindre que cela devienne le cas pour l'ensemble des formulations cupriques devant prochainement passer à l'homologation.

Voici quelques clés pour raisonner au mieux vos traitements cupriques (cuprique= qui contient du cuivre) :

- Le cuivre est un produit de contact uniquement préventif. Il a un effet fongicide dû à la destruction des spores de mildiou
- Le cuivre intervient dans le métabolisme des protéines de la plante favorisant, entre autres, la synthèse de composés comme le résveratrol, les phénols totaux, les anthocyanes, les peroxydases,...connus pour être des marqueurs de réaction de défense de la vigne.
- Le cuivre aurait un rôle dans le métabolisme de l'azote : une carence conduirait à un excédent d'azote soluble attirant les ravageurs et favorisant le développement des maladies.

Document 3 Informations concernant la bouillie bordelaise



La bouillie bordelaise est un mélange d'eau, de sulfate de cuivre et de chaux.

Composition: 20% de cuivre

Fongicide cuprique contre les milidous de la vigne, des pommes de Terre, légumes et contre les maladies des arbres fruitiers.

Fongicide minéral préventif

Sans colorant bleu : réduit de 90% la coloration

Délai d'emploi avant récolte : 5 jours pour toutes les cultures sauf pour la vigne (21 jours)

Cultures	Doses
Vigne et arbres fruitiers	12 à 125 g pour 1 L d'eau
Cultures légumières	6 à 25 g pour 1 L d'eau
Cloque du pêcher	25 g pour 1 L d'eau

Document 4 Proportion en masse et pourcentage massique

Proportion en masse:

exemple :
$$\frac{masse\ de\ l'espèce}{masse\ du\ mélange} = \frac{50g}{120g} = 0,42$$

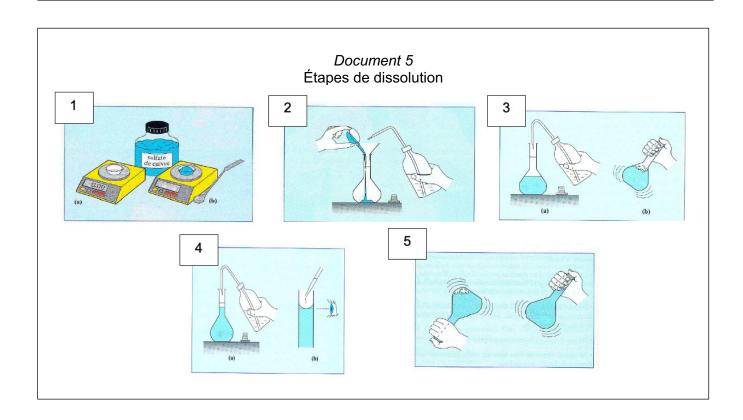
→ la proportion en masse est de 0,42

Pourcentage massique:

$$\frac{\textit{masse de l'espèce}}{\textit{masse du m\'elange}} \times 100$$

exemple :
$$\frac{masse\ de\ l'espèce}{masse\ du\ mélange} \times 100 = \frac{50g}{120g} \times 100 = 0,42 \times 100 = 42\%$$

→ le pourcentage massique est de 42%

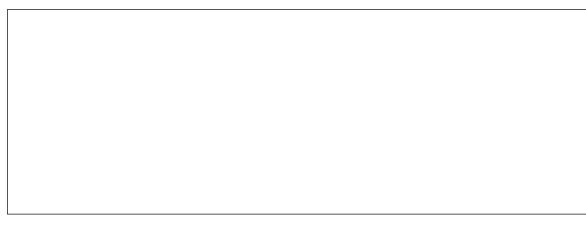


	e est la masse m ique contre le mi		vre à utiliser	par an pour re	specter les no	rmes d
• En dé	duire la masse d	e cet élément	que le viticul	teur pourra util	iser par an su	r sa pai
En dé an (ut	duire la masse d liser les docume	e bouillie bord ents 3 et 4).	elaise que le	viticulteur peu	t utiliser sur sa	a parce

•	Proposer un protocole expérimental permettant de vérifier qu'il y a bien du cuivre dans la
	solution de l'agriculteur. Vous pourrez vous aider de l'activité précédente.

Ana			

- Mettre en œuvre le protocole précédent.
- On veut réaliser une solution ayant une concentration en masse *t* de sulfate de cuivre de 50,0 g.L⁻¹. Calculer la masse à prélever de sulfate de cuivre en poudre pour préparer cette solution avec votre fiole jaugée de 50,0 mL.



Réa

- Afin de préparer 50,0 mL de cette solution, réaliser le protocole expérimental ci-dessous en vous aidant du document 5. On appellera cette solution la « solution mère ».
 On stockera cette solution pour la séance expérimentale suivante.
- ✓ Prélever avec la balance et la coupelle
- ✓ Introduire le CuSO₄ dans la fiole à l'aide de la pissette
- ✓ Remplir la fiole à moitié d'eau distillée
- ✓ Fermer avec le bouchon puis secouer
- ✓ Remplir à nouveau la fiole avec la pissette en s'arrêtant avant le trait de jauge
- ✓ Utiliser la pipette pasteur pour que le bas du ménisque soit sur le trait de jauge (voir schéma ci-dessous)

